**Termes de Références**

**Consultant National du MICS 7 Madagascar**

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre de la consultance :** |  Consultant National MICS  |
| **Type de contrat :** | Consultant Individuel |
| **Supervision :** | Spécialiste en Politique Sociale et Suivi et Evaluation  |
| **Mission Location :** |  Antananarivo - MADAGASCAR |
| **Durée :** | 11,5 mois, Février 2024 à Janvier 2025 |

1. **Contexte**

L'UNICEF est une organisation des Nations Unies mandatée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour plaider en faveur de la protection des droits des enfants, les aider à répondre à leurs besoins fondamentaux et à élargir leurs possibilités d'atteindre leur plein potentiel. A Madagascar, l’UNICEF travaille avec ses partenaires pour aider le gouvernement à réaliser les droits des enfants à la survie, au développement, à la protection et à la participation.

Depuis la création du MICS dans les années 1990, plus de 350 enquêtes ont été réalisées dans 118 pays. Dans le cadre de l’effort mondial visant à développer davantage les capacités nationales à générer et analyser des données ventilées et de haute qualité, l’UNICEF a lancé le septième cycle de MICS en 2023, les résultats des premières enquêtes devant être disponibles d’ici la fin de 2024. Le cycle est conforme à la liste des indicateurs des objectifs de développement durable approuvée par la Commission de statistique des Nations Unies en 2016, suite à l'adoption mondiale des 17 ODD et des 169 cibles de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Le cadre final d’indicateurs des ODD comprend actuellement 231 indicateurs mondiaux, dont environ un tiers sont basés sur des enquêtes auprès des ménages. Le MICS est bien placé pour jouer un rôle central dans cet Agenda aux côtés d’autres enquêtes démographiques, sanitaires et socio-économiques clés et pour compléter les données provenant de sources administratives et de recensements. Après avoir fait l'objet d'un travail méthodologique et de validation rigoureux pour élargir la portée des outils et inclure de nombreux sujets qui reflètent les indicateurs des ODD et les problèmes émergents dans le contexte de l'Agenda 2030 pour le développement durable, les questionnaires MICS7 du nouveau cycle couvrent la moitié des indicateurs des ODD basés sur les enquêtes auprès des ménages.

Le bureau de l'UNICEF à Madagascar a déjà soutenu des enquêtes MICS en 1995, 2000, 2012 et 2018. Pour soutenir l'établissement d'une référence pour le cycle de programme de pays 2024-2028, le bureau de pays de l'UNICEF à MADAGASCAR soutiendra une MICS dans le cadre du 7ème cycle du programme d'enquête. en 2024. Pour garantir le bon déroulement de la mise en œuvre de l'enquête MICS, des délais précis sont respectés et que le partenaire de mise en œuvre, l'Institut National de la Statistique (INSTAT) reçoive l'assistance technique nécessaire pour produire des données statistiquement solides et fiables, l'UNICEF Madagascar embauchera un consultant à temps plein pour superviser le processus MICS, depuis les travaux préparatoires jusqu'à la publication des résultats.

Le MICS 2024 de Madagascar sera mis en œuvre à l'aide du CAPI (Computer-Assisted Personal Interviewing), dans lequel l'enquêteur utilise une tablette pour enregistrer les données. La collecte de données CAPI réduit le temps nécessaire à la collecte et au traitement des données d'enquête, facilite le suivi en temps réel, améliore la qualité des données et réduit les coûts d'enquête.

1. **Objectifs de la Consultation**

Sous la supervision générale du spécialiste de la politique sociale et du suivi et évaluation :

* Le consultant national MICS (NMC) soutiendra et fournira des conseils à l'UNICEF Madagascar et à l'INSTAT pour la préparation, la mise en œuvre et la réalisation de l'enquête MICS 7 à Madagascar.
* Le NMC conseillera et soutiendra l'INSTAT, en particulier le coordonnateur de l'enquête et les experts en échantillonnage et en traitement des données, lors de la planification de l'enquête, de la conception du questionnaire, de l'échantillonnage, de la formation, du travail sur le terrain, du traitement des données, de l'analyse des données, de redaction des rapports, de la diffusion et de l'archivage, en veillant au respect des protocoles et des recommandations du MICS.
* Le NMC communiquera efficacement entre le bureau de pays de l'UNICEF et l'INSTAT, répondant rapidement aux besoins et aux problèmes liés au MICS dès qu'ils surviennent.
* Le NMC sera chargé de coordonner et de soutenir le travail des autres personnes ressources embauchées par l'UNICEF pour fournir une assistance technique au processus MICS.
* Le consultant travaillera en étroite collaboration avec l'équipe d'enquête, les parties prenantes et les comités directeurs et techniques et représentera l'UNICEF lors de réunions et d'ateliers liés à l'enquête, selon les besoins.
* Le NMC travaillera également en étroite collaboration avec le coordonnateur régional du MICS au bureau régional de l'UNICEF (RO) et l'équipe MICS au siège de l'UNICEF (QG), ainsi qu'avec les experts et consultants affectés à l'appui du MICS de Madagascar (collectivement labellisés « l'UNICEF Équipe MICS »).
1. **Principales tâches et missions**
2. Fournir un appui technique et managérial au MICS,
3. Présenter la méthodologie, les outils et les lignes directrices du MICS aux partenaires/parties prenantes (par exemple, les ministères, les agences des Nations Unies, etc.),
4. Finaliser, en collaboration avec les partenaires nationaux et le bureau de pays de l'UNICEF, le plan et le budget de l'enquête, y compris le calendrier, et les partager avec le coordonnateur régional du MICS,
5. Veiller à ce que le protocole éthique et les autres recommandations éthiques soient pris en compte dans le processus de mise en œuvre de l'enquête et que tous les documents liés au MICS soient partagés avec le comité d'éthique national à temps pour approbation,
6. Superviser chaque étape du processus d'enquête et s'assurer que les protocoles et normes MICS sont suivis par l'INSTAT, plus particulièrement lors des visites de formation et de supervision sur le terrain,
7. Fournir des mises à jour et communiquer régulièrement avec le bureau de pays de l'UNICEF et/ou l'équipe MICS de l'UNICEF, en répondant à tous les problèmes liés au MICS en temps opportun,
8. Coordonner le travail des spécialistes de l'INSTAT et de l'équipe MICS de l'UNICEF, ainsi que des autres personnes ressources affectées par le bureau de pays de l'UNICEF et/ou l'équipe MICS de l'UNICEF pour soutenir les différentes étapes de l'enquête,
9. Veiller à ce que des examens techniques externes par des experts (c'est-à-dire des experts et consultants en échantillonnage, traitement des données et enquêtes auprès des ménages) soient effectués aux étapes clés de l'enquête et coordonner les commentaires et les réponses entre le bureau de pays, l'équipe MICS de l'UNICEF et l'INSTAT,
10. Veiller à ce que tous les documents et livrables liés à l'enquête soient correctement archivés tout au long du processus d'enquête (par exemple : protocole d'accord, plan et budget de l'enquête, questionnaires, manuels, plan d'échantillonnage, rapports de formation/pré-test, rapports d'experts, application CAPI). , tableaux de vérification sur le terrain, tableaux de plans de sortie et de tabulation, syntaxes, ensembles de données, géocodes de cluster, fichiers de formes de limites, rapport sur les résultats de l'enquête, instantanés statistiques, matériel de diffusion, etc.),
11. Participer à toutes les réunions du comité de pilotage et technique du MICS,
12. Participer et contribuer aux ateliers régionaux du MICS,
13. **Activités spécifiques**

En consultation et en collaboration avec le bureau de pays de l'UNICEF et l'INSTAT, le NMC sera chargé de garantir que les activités suivantes ont été entreprises conformément aux directives du MICS et contribuera à la coordination de ces activités :

1. Planification de l'enquête :

* Les fournitures d'enquête sont achetées et distribuées à temps pour la formation et la collecte de données,
* Veiller à ce que les autres initiatives MICS (MICS Plus, MICS GIS, MICS Link) soient discutées avec les partenaires nationaux et correctement prises en compte lors de la phase de planification de l'enquête,
* Echantillonnage :

o L'expert/consultant en échantillonnage de l'UNICEF reçoit les informations nécessaires et les visites sont bien gérées et coordonnées dans le cadre des plans d'enquête,

o La conception de l'échantillon est préparée par l'expert en échantillonnage de l'INSTAT avec les conseils et l'examen de l'expert/consultant en échantillonnage de l'UNICEF,

o Les matériels et opérations de listage et de cartographie sont examinés par l'expert/consultant en échantillonnage de l'UNICEF,

o Les géocodes de grappe (points centraux de grappe, multipoints ou limites), existants ou collectés lors de l'opération de cartographie et de recensement des ménages, sont évalués par l'équipe d'enquête et communiqués à l'équipe MICS de l'UNICEF, avec les fichiers de formes de limites représentant l'échantillonnage. base de sondage, y compris les limites d'un niveau inférieur à la stratification de l'échantillon,

o La conception de l'échantillon est examinée par l'équipe MICS de l'UNICEF avant sa finalisation,

o La sélection finale des ménages est revue, et

o Les poids sont revus.

* Questionnaires MICS :

o Le personnel approprié du programme de l'UNICEF et le comité technique sont impliqués dans l'examen de la personnalisation des sections pertinentes du questionnaire MICS,

o Les modules sélectionnés comblent les lacunes des données nationales et répondent aux besoins en données SGD,

o Les questionnaires sont soumis au processus de traduction et de contre-traduction,

o Les questionnaires et manuels font l’objet d’une revue éthique,

o Les questionnaires sont pré-testés, et un rapport de pré-test est réalisé,

o Les questionnaires sont examinés par l'équipe MICS de l'UNICEF avant leur finalisation.

* Manuels :

o La liste et la cartographie des ménages MICS (collecte de données GPS, le cas échéant), les manuels du superviseur, du mesureur et de l'enquêteur sont personnalisés pour le contexte spécifique du pays et traduits.

* Le formulaire CAPI :

o Le formulaire CAPI est personnalisé par l'expert en traitement des données de l'INSTAT avec les conseils de l'expert/consultant en traitement des données de l'UNICEF,

o Le formulaire CAPI personnalisé est examiné par l'équipe MICS de l'UNICEF avant sa finalisation,

o Les directives d'édition secondaire, le plan de tabulation et la syntaxe du tableau de vérification sur le terrain sont personnalisés par l'expert en traitement des données de l'INSTAT avec les conseils des experts/consultants de l'UNICEF en traitement des données et en enquêtes auprès des ménages.

1. *Le Dénombrement et cartographie, formation et travail sur le terrain, et traitement des données :*
* Le denombrement et la cartographie sont planifiés et réalisés conformément aux directives du MICS,
* Les plannings de formation sont adéquatement adaptés au contexte du pays tout en suivant les directives du MICS,
* Des personnes ressources appropriées sont identifiées pour faciliter la formation (c'est-à-dire des nutritionnistes pour la formation en anthropométrie, des experts en enquête pour la méthodologie, etc.),
* Contribuer au pré-test, au test CAPI et à la formation sur le terrain,
* Le travail sur le terrain et les visites de suivi du travail sur le terrain sont planifiés et effectués conformément aux directives du MICS,
* Des tableaux de contrôle sur le terrain sont produits chaque semaine, immédiatement analysés par les coordonnateurs/gestionnaires de l'enquête, et les principales conclusions sont communiquées aux superviseurs de terrain pour action. Les tableaux de vérification sur le terrain sont immédiatement partagés avec le coordinateur régional du MICS,
* Le personnel du bureau de pays de l'UNICEF est formé et organisé pour aider au suivi de la collecte de données,
* Les experts/consultants de l'UNICEF en matière d'enquêtes auprès des ménages et de traitement des données reçoivent en temps opportun les informations nécessaires, et les visites dans les pays sont bien gérées et coordonnées,
* Le matériel est mis à disposition pour l'application CAPI (composants de collecte de données et de menu du bureau central), le logiciel est correctement installé et un système de transfert de données fonctionnel et un système de sauvegarde des données sont établis,
* Surveiller la sélection des échantillons avec INSTAT une fois l'exercice de denombrement et de cartographie terminé,
* Surveiller le pré-test, le test CAPI et la collecte des données principales,
* Surveiller le traitement des données et l'édition des données secondaires.

*3. Analyse des données et rédaction du rapport :*

• Les poids d'échantillonnage sont inclus dans les ensembles de données et examinés par l'expert en échantillonnage de l'INSTAT avec les conseils et l'examen de l'expert/consultant en échantillonnage de l'UNICEF.

• Le plan de tabulation MICS et les syntaxes standards sont personnalisés, examinés par l'équipe MICS de l'UNICEF et utilisés pour générer des ensembles de données et des tableaux SPSS.

• Les ensembles de données/tableaux, y compris l'indice de richesse, sont examinés de manière approfondie par des experts techniques (par exemple, des experts en échantillonnage et en enquêtes auprès des ménages) et des experts en la matière à l'INSTAT, ainsi que par l'équipe MICS de l'UNICEF avant le début de la rédaction du rapport.

1. *Participer à tous les ateliers régionaux et/ou nationaux du MICS*
2. **Livrables attendus**

Les livrables suivants sont attendus :

1. Rapports de visites sur le terrain
2. Rapports de voyages d'ateliers régionaux,
3. Présentations et matériels de formation utilisés dans les formations,
4. Rapport de collectes de données
5. Données brutes et résultats provisoires de l’enquête.consultance en collaboration avec le comité restreint.

Chaque livrable fera objet d’analyse et commentaires par le groupe restreint avant validation finale.

1. **Profil du consultant**

Le profil recherché est le suivant :

Un diplôme universitaire en démographie, statistiques, sciences sociales, épidémiologie ou tout autre domaine technique connexe est requis.

Compétences et l'expérience:

* Expérience avérée d'au moins 5 ans dans la coordination et/ou la gestion d'enquêtes quantitatives auprès des ménages (précédentes MICS ou Enquêtes Démographiques et de Santé (DHS)) de préférence,
* Fortes compétences informatiques et forte expertise en analyses statistiques (maîtrise des logiciels de traitement et d'analyse de données, notamment SPSS),
* Expérience avec la collecte de données CAPI,
* Expérience en formation et capacité à organiser et faciliter des formations et des présentations,
* Expérience en analyse de données et en rédaction de rapports d'enquête.

Autres compétences :

* Excellentes compétences en communication et en relations interpersonnelles,
* Une excellente communication orale et écrite en français et en anglais est requise.
* Une connaissance et une expérience antérieure de travail à Madagascar et/ou dans la région sont hautement souhaitables,
* Capacité démontrée à travailler dans un environnement multiculturel et à établir des relations harmonieuses et efficaces tant au sein qu'à l'extérieur de l'organisation, plus spécifiquement avec les offices nationaux de statistique,
* Capacité démontrée de leadership, de gestion et de supervision,
* Capacité et volonté de voyager dans le pays et de participer à des ateliers régionaux est requise.
1. **Durée et calendrier de réalisation**

La consultance démarrera en Fevrier 2024 et durera 11,5 mois, avec possibilité de prolongation en fonction de la durée nécessaire pour finaliser l'ensemble du processus MICS. Il est prévu que le consultant organise au moins deux missions au niveau des regions de Madagascar pour superviser la collecte des donnees du MICS.

Les missions sur le terrain seront organisées et prises en charge directement par le bureau UNICEF en avion ou véhicule en fonction des localités retenues. Les éventuels couts de transport et DSA dans les régions ne devront donc pas être inclus dans le cout forfaitaire.

1. **Offre**

Le consultant devra fournir les documents suivants :

* 1. Offre technique

L’offre technique devra inclure les éléments suivants :

* + 1. Un résumé de la compréhension des TdRs et de l’approche proposée
		2. Le CV détaillé (y inclus 3 références)
		3. La référence a deux travaux similaires conduits par le consultant dans le passé avec les éventuels documents associés
	1. Offre financière

Le consultant devra fournir une offre financière détaillé qui inclut les couts liés à la consultance (honoraires). Le cout des voyages et DSA pour les missions dans les provinces sera pris en charge directement par UNICEF.

L'UNICEF se réserve le droit de retenir tout ou partie du paiement si la performance n'est pas satisfaisante, si le travail/le résultat est incomplet ou n'est pas livré, ou en cas de non-respect des délais.